

## **Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2016**

**Présents** : M. Jean-Paul Robin, M. Georges Montel, Mme Annie Coperet, Mme Françoise Coquillion, M. Jany Cancela, M. Jean-Pierre Botteron (*arrivé à 18h43*), Mme Catherine Cinquin, M. Pierre Coillard, M. Thimoté Deprele, M. Patrick Favre, Mme Anne-Marie Fuet, M. Alain Laforest, Mme Valérie Matray, Mme Christiane Rampon.

**Absents** : Annick Desplace (*pouvoir à Catherine Cinquin*),

**Secrétaire de séance** : Pierre Coillard

---

### **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 février 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 18 février 2016.

### **Informations**

#### **Mandatement des dépenses supérieures à 500 € :**

EDF collectivités consommation bâtiments communaux 4 044.14 € - Alpha Vallet produits ménagers 2 667.83 € - A2A fournitures administratives 574.55 € - Fournitures scolaires 1 781.84 € - BNP Paribas location photocopieurs 703.20 € - Pascal Déprèle remplacement chauffe-eau appartement bâtiment mairie 691.51 € - Berger Levrault maintenance e-magnus 1 510.45 € - Desk Sud maintenance photocopieurs 584.89 € - Axa multirisque informatique 517.78 € - Aviva assurance catastrophes naturelles 6 377 € - Centre de Gestion du Rhône mission assistance juridique 933 € - Sofaxis assurance groupe personnel 9 230.83 € - Sdis du Rhône contribution 1<sup>er</sup> trimestre 4 509 € - Cru Régnié subvention Fête des Crus 6 000 €.

#### **Personnel**

Renouvellement du contrat de Valérie Déprèle jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016 en remplacement de Christiane Lagneau.

#### **Logements communaux**

M. Maury et Mme Coquoz louent un logement au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie depuis le 20 février 2016.

#### **Autres informations**

Monsieur le Maire informe le conseil :

- Des remerciements de Paul Bady, Catherine Cinquin, Françoise Coquillion et Alain Laforest pour les compositions florales qu'ils ont reçues lors des conscrits.
- D'un courrier des élèves de CM1 et CM2 de la classe de Sandra Pouilly concernant « l'opération nettoyage » effectuée par leur soin le 2 octobre 2015. Une lettre de remerciements et d'encouragement pour leur démarche leur sera envoyée
- De la remise des prix du concours de fleurissement 2015 qui aura lieu le samedi 2 avril à 14h15 à Fleurie.
- Qu'un apéritif sera offert par la commune au Lions' Club le samedi 2 avril.

### **Urbanisme :**

#### **Déclaration d'intention d'aliéner**

Sans objet.

#### **Lecture des courriers sollicitant un changement de destination**

Françoise Coquillion, adjointe à l'urbanisme, donne lecture d'un courrier demandant un changement de zonage de :

- Mme Daniela FAURE pour les parcelles AL 147 et 190 situées « Rue du Bourg ».

### **Finances**

Jany Cancela souhaite remercier vivement les membres de la commission finances qui ont travaillé assidûment et les conseillers qui y ont participé ponctuellement. Il remercie également Perrine Perrault pour le travail conséquent qu'elle a fait pour ce budget.

#### **Vote des taux d'imposition 2016**

Jany Cancela, adjoint aux finances, distribue un document aux conseillers. Sur ce document, une simulation a été faite avec le maintien des taux 2015 sur les taxes d'habitation (10,95%), foncière bâti (14,71%), foncière non bâti (16,70%) ; une hausse des taux de + 0,25% et une hausse de taux de + 0,5%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux de 2015 : taxe d'habitation 10,95%, taxe foncière bâti 14,71%, taxe foncière non bâti 16,70%.

## **Affectation des résultats 2015**

Jany Cancela, adjoint aux finances, rappelle au conseil municipal qu'il convient d'affecter les résultats du compte administratif 2015, faisant apparaître l'excédent de fonctionnement cumulé de 152 023,01 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 86 807,11 €, soit un excédent global de clôture de 238 830,11 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats au budget primitif 2016 de la manière suivante : article R002 : résultat de fonctionnement reporté = 49 210,74 € ; article 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé = 102 812,27 €.

## **Budget Primitif 2016**

Distribution aux conseillers des documents officiels du budget primitif 2016. Jany Cancela informe le conseil que le budget primitif sera voté au chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et opération pour la section d'investissement. Le budget primitif tel que travaillé en commission des finances est présenté avec une section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 679 710 €. La section d'investissement est présentée équilibrée à hauteur de 289 985,82€. En ce qui concerne les reports de l'année 2015, le montant des dépenses est de 80 570 € et le montant des recettes est de 6 304 €.

*(Arrivée de Jean-Pierre Botteron à 18h43)*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix « pour » et 1 abstention, approuve le budget primitif 2016 tel que proposé et s'équilibrant en section de fonctionnement pour 679 710 € et en section d'investissement pour 289 985,82 €, pour un budget total de 969 695,82 €.

Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

En dépense :

Cimetière : proposition nouvelle de crédits de 16 074 €,

Eglise : report de crédits de 37 402 €,

Restaurant scolaire : proposition nouvelle de crédits de 36 169 €,

Acquisition foncière : report de crédits de 23 000 €,

Bâtiments divers : proposition nouvelle de crédits de 22 908 €

Travaux divers voirie : proposition nouvelle de crédits de 13 087 €

Révision PLU : report de crédits de 6 818 € et proposition nouvelle de crédits de 18 964 €,

Allée des Chênes : report de crédits de 13 350 €,

Multiservices : proposition nouvelle de crédits de 1 200 € HT,

Numérisation état civil : proposition nouvelle de crédits 4 680 €,

Accessibilité des bâtiments communaux : proposition nouvelle de crédits 47 613,82 €

Un conseiller demande à ce qu'une lettre recommandée soit envoyé à Maître Sornin concernant l'achat de la parcelle AL 171.

## **Cyberespace**

### **Réouverture de la session informatique du lundi et nouvelles conditions**

Catherine Cinquin explique aux conseillers que les ateliers informatiques pour adulte, ateliers de perfectionnement qui ont lieu les lundis de 18h00 à 20h00, doivent être reconduits.

Le coût pour les 2 heures est de 36 € payable d'avance. Ces ateliers s'autofinancent. Jusqu'à présent, la session ne débutait que si un groupe de 6 personnes était complet. La proposition consiste à ne plus limiter les sessions avec un nombre minimum d'inscrits mais dès que les personnes inscrites se partagent la somme de 36 €. Le règlement intérieur devra être modifié en ce sens.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte que la session de lundi de 18h00 à 20h00 soit reconduite, décide de ne plus avoir de nombre minimum de personnes inscrites si celles-ci se partagent la somme de 36 € pour que la session débute, dit que le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

### **Augmentation du tarif de la session du vendredi**

Catherine Cinquin informe le conseil qu'afin d'harmoniser les tarifs de formation pour les aînés, il convient d'augmenter le tarif du vendredi matin. Il est actuellement fixé à 3 € les 2 heures. Le tarif de la session du jeudi matin a été fixé à 3,5 € les 2 heures. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la session informatique du vendredi matin à 3,5 € les 2 heures, dit que le règlement intérieur sera modifié en ce sens.

### **Création d'une 3<sup>ème</sup> session informatique (débutant) pour les aînés**

Catherine Cinquin, explique au conseil municipal que, depuis la création de la session informatique débutants du jeudi matin, mise en place lors du conseil municipal du 18 février 2016 celle-ci est complète. Plusieurs personnes sont en attente d'une session supplémentaire. Cette 3<sup>ème</sup> session informatique serait fixée au lundi ou mardi matin de 9h00 à 11h00, pour un montant de 3,5 € les 2 heures aux adhérents au Club Lou Gras Motte et de 6 € pour les autres. Un essai serait fait sur 3 mois et les cours informatique seront réglés d'avance. A ce jour 7 personnes sont déjà préinscrites : la session pourrait débutée dès que le nombre de 10 sera atteint.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir une 3<sup>ème</sup> session informatique (débutants) le lundi ou mardi matin de 9h00 à 11h00, fixe le tarif à 3,5 € les 2 heures pour les adhérents au club Lou Gras Mottes et 6 € payable d'avance, pour les autres, décide qu'un essai sera fait sur 3 mois, dit que le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

## **Commissions communales : personnes extérieures invitées**

### **Commission tourisme**

Annie Coperet propose pour sa commission Michel Rampon. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de faire rentrer cette personne dans la commission.

## **Commissions communales et intercommunales**

### **Commission bâtiments**

Georges Montel informe le conseil que la commission s'est réunie le 19 mars pour faire le tour des bâtiments communaux. La commission se réunira prochainement pour travailler sur les travaux inscrits au budget. Un dépôt de permis de construire devra être déposé pour la véranda de la cantine.

### **Commission communication**

Annie Coperet informe le conseil que le bulletin municipal est en cours d'élaboration. Il sera distribué avant la Fête des Crus. En ce qui concerne le Pêle-Mêle, il sera distribué tous les 3 ou 4 conseils municipaux.

Pour le site internet, les mises à jour sont faites les mercredis matin et l'agenda sera prochainement mis en ligne.

### **Commission tourisme**

Annie Coperet informe le conseil qu'elle a participé à une réunion sur le géopark, le projet avance. Une géoboucle des sentiers pédestres a été créée, une signalétique devra être mise en place.

### **Commission commerce**

Jany Cancela informe le conseil qu'une réunion sur les villages d'accueil aura lieu fin avril. La commission devra travailler sur la fiche du village.

Suite à une demande des commerçants artisans de Régnié-Durette sur l'accessibilité de leurs locaux aux personnes à difficulté, une réunion est programmée en mairie le 25 avril à 18h30 avec la Chambre de Commerce et la DDT.

### **Commission urbanisme**

Françoise Coquillion informe le conseil que la commission s'est réunie les 1<sup>er</sup>, 8, 17 et 22 mars pour prendre connaissance de la situation actuelle du PLU. Une rencontre aura lieu avec les Personnes Publiques Associées le vendredi 1<sup>er</sup> avril. La commission se réunira le jeudi 31 mars à 20h30. Elle précise qu'il y a encore beaucoup de travail. En ce qui concerne le bureau d'étude, le montant variera selon les options qui seront retenues par le conseil municipal.

### **Commission associations**

Jean-Pierre Botteron informe le conseil que les salles communales ont été beaucoup utilisées sur le mois de mars. Une société de nettoyage a été prise pour faire le ménage de l'espace loisirs après le week-end des conscrits.

Le Lions' Club utilisera l'espace loisirs le 2 avril.

Il va falloir prévoir rapidement la réparation des panneaux de basket car les panneaux amovibles rayent le sol de l'espace loisirs.

### **Commission école**

Catherine Cinquin informe le conseil qu'elle est en attente des devis d'aménagement, en lien avec le Sou des Ecoles, pour la cantine. Une demande de devis a également été faite pour l'entretien de la hotte.

Le 2<sup>ème</sup> comité de pilotage pour les Nap aura lieu le mardi 26 avril.

La directrice a demandé à ce que des ordinateurs et une télévision soient enlevés de l'école. Un inventaire sera fait le jour de l'enlèvement.

Une demande a été faite pour que le placard de la salle des fêtes soit aménagé de façon à pouvoir mieux ranger le matériel de gymnastique de l'école.

Le carnaval aura lieu le vendredi 8 avril de 15h à 16h sur le thème des contes.

### **Commission voirie**

Patrick Favre informe le conseil qu'il est en attente d'éléments complémentaires de Jean-Claude Benas suite à la passation du marché de travaux voirie de la CCSB.

Le tractopelle étant en panne, un devis estimatif a été fait d'un montant de 7 000 € pour la réparation. A ce jour, le tractopelle ne doit plus être utilisé.

Un devis pour la saleuse a également été demandé chez Girard Leclerc.

Les brigades vertes débiteront le jeudi 31 mars.

Il signale un problème avec le radar pédagogique, il n'arrive pas à récupérer les données. Le contrat de maintenance devra être signé.

Il a été destinataire d'un rendez-vous avec le Syder au sujet du poste de la Croix Blanche mais n'étant pas délégué il n'a pas donné suite.

## **Commissions intercommunales**

### **Commission culture**

Annick Desplace a participé à cette commission. Elle est entrée en relation avec Daniel Michaud afin d'organiser une visite du cyberspace dans le but de rentrer en réseau. 23 bibliothèques sont actuellement en attente de cette demande. Suite à cette visite, Monsieur Michaud a recommandé d'éliminer des ouvrages, d'enlever la table centrale qui est trop grande, de supprimer les portes des placards et d'ajouter plus d'étagères. Il faudra également trouver plus de bénévoles et, pour rentrer en réseau, prévoir l'achat du logiciel identique à toutes les bibliothèques. Un bénévole devra être formé en même temps qu'Isabelle Bonnet.

### **Commission gestion des déchets, environnement, espace naturels sensibles et Spanc ( assainissement non collectif )**

Catherine Cinquin informe le conseil avoir assisté à cette commission le 16 mars.

#### Déchetterie

Suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise LBDI, le groupement SERNED a repris le marché pour une durée de 2 ans et 4 mois pour un montant mensuel de 40 842.30 €. Le contrat avec cette entreprise pourra être renouvelé jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### Eco manifestation

Les plus grosses manifestations de la Communauté de Communes ont été répertoriées. Des verres en plastique recyclable sont proposés aux associations au tarif de 0.10 € le verre.

Des points d'apport volontaire seront à rajouter sur la commune.

#### Spanc

400 réhabilitations ont été effectuées sur le secteur de la CCSB. Celle-ci souhaiterait élargir les compétences du Spanc pour les fosses septiques et bacs à graisses.

#### Environnement

Point d'avancement sur la démarche « Territoire à Energie Positive », il va falloir diminuer la consommation d'énergie et produire des énergies renouvelables sur le territoire.

Grâce à ces actions, la CCSB a perçu 500 000 € de dotation de l'état répartie de la façon suivante :

- 10 000 € de subvention par commune pour les travaux de rénovation énergétique (290 000 €)
- Distribution de mousseurs pour les robinets.
- 50 000 € pour la mise en place de 5 bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- 75 000 € pour l'achat d'outils alternatifs (broyeur-composteur, porte outils avec accessoires, réciprocatrice) en vue d'une mutualisation. Ces outils de désherbage seront stockés à Beaujeu, Emeringes ou Fleurie et Belleville ou Saint Jean d'Ardières.
- 20 000 € pour les aménagements favorisant la biodiversité : haies bocagères, ruchers, mares, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes,....

En action complémentaire, construction d'une piscine intercommunale à haute performance énergétiques, construction d'une crèche à énergie positive.

La semaine européenne du développement durable aura lieu du 30 mai au 5 juin 2016.

## **SIAMVA**

Monsieur le Maire informe le conseil que le bureau d'étude Safège a travaillé sur les réseaux pour la station d'épuration de Ponchon. Cette station n'est plus aux normes. Le montant des travaux pour rénover les canalisations s'élève à 776 000 € et à l'heure actuelle, 30% du réseau n'a pas encore été contrôlé. Une nouvelle étude sera menée proposant le remplacement des canalisations actuelles par des neuves, car le prix au mètre linéaire coûtera certainement moins cher qu'une rénovation. Ce travail s'effectuera sur les 2 années à venir. A ce jour, aucune extension de réseau n'est prévue pour les hameaux des Braves et des Bulliat.

## **Sybémol**

Une réunion a eu lieu le 29 février pour le vote du budget. Pour la première fois le budget du Sybémol a un excédent de 8 000 €. La participation des familles n'a pas encore été votée. 14 familles de la commune sont adhérentes. Le Sybémol propose ses services pour les Nap. Une nouvelle plaquette de tarifs va être réalisée.

La prochaine réunion est fixée au 18 avril.

## **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été appelé le dimanche 20 mars pour une pollution de l'Ardières et l'Ardevel. L'eau était toute blanche à Cercié. Une recherche a été faite par les gendarmes, les pompiers, le garde de pêche et la personne d'astreinte de la Lyonnaise des eaux. La pollution venait des Forchets. Des analyses ont été faites mais les résultats ne sont pas encore connus par la mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil que des chiens loups divaguaient sur la commune : les animaux errants deviennent un véritable problème.

### Fête des Crus :

Un gros travail pour les listings des invitations a été fait pour la Fête des Crus. Les invitations sont parties ce jour, sauf celle de Gérard Colomb car le protocole n'est pas terminé. En ce qui concerne l'inauguration de l'esplanade Pierre Bossan, la réalisation de la maquette est en cours.

Une conseillère souligne que la CCSB a budgétisé 5 000 € versés ou non en fonction du résultat. C'est la première année que la communauté de communes émet une réserve : cette conseillère s'en étonne et souhaiterait des explications. Monsieur le Maire en demandera au prochain conseil communautaire.

Un conseiller demande si le courrier au département a été fait pour la traversée du hameau des Bulliats et du « Bois des Gauts ». Un mail a été envoyé au département.

Un conseiller a fait le tour du cimetière du bourg et a été surpris de son état, il précise que celui de Saint-Joseph est mieux entretenu. Il demande s'il n'y aurait pas possibilité de faire une corvée un matin pour nettoyer les allées.

Un conseiller signale qu'au lieu-dit « les Braves », un permis de construire a été déposé et un accord donné par le Maire pour une maison d'habitation. Sur le plan d'occupation des sols, il est stipulé que sans assainissement collectif, le terrain ne peut pas faire moins de 1 000 m<sup>2</sup> et il lui semble que c'est le cas. L'adjoint à l'urbanisme lui confirme qu'il pourra venir consulter le dossier de permis de construire.

Rallye des Vignes : un conseiller demande si l'ASA va passer la balayeuse sur les routes du circuit. Celles-ci avaient été balayées avant le Rallye.

Une demande pour l'enlèvement des cuves à Saint-Vincent est de nouveau faite. Monsieur le Maire va contacter la sécurité routière à ce sujet. Un courrier sera envoyé au propriétaire des cuves.

Une demande d'installation d'un panneau voie sans issues est faite pour le lieu-dit l'Etang.

Un contrat d'entretien a été signé pour le défibrillateur et la visite de maintenance a eu lieu.

Le 19 mars le personnel communal était en formation pour les PSC1 (premier secours). Un recyclage sera programmé l'année prochaine.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 24 avril à la salle des fêtes des conseillers bénévoles seront les bienvenus pour l'installation la veille.

**La séance est levée à 21h28**